



RECAP-AGRI

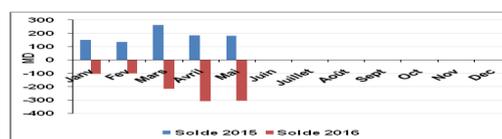
La balance commerciale alimentaire à fin Mai 2016

La balance commerciale alimentaire a été déficitaire depuis janvier 2016 jusqu'à fin mai 2016. Le déficit au terme du 5ème mois de l'année a atteint 307.4 MD soit 490.6 MD de moins par rapport au solde excédentaire de l'année précédente où il avait été de 183.2 MD et un taux de couverture de 79.5% contre 110.4% en 2015.

La valeur des exportations a diminué de 38.8% en raison d'une baisse des ventes de l'huile d'olive, celle des importations a régressé de 15% ; la réduction des achats de blé tendre et du sucre aussi bien en volume qu'en valeur ainsi que la baisse des prix des céréales expliquent en partie cette régression. L'on constate également qu'à l'exception de la pomme de terre, les

prix moyens des principaux produits alimentaires importés ont baissé. Néanmoins, le déficit global de la balance commerciale du pays a été de 5135.4 MD au terme du mois de mai 2016, enregistrant ainsi une hausse de 9.5% par rapport à la même période de l'année écoulée où il avait atteint 4691.4 MD.

Evolution du solde de la balance commerciale alimentaire au terme du mois de mai 2015 et 2016.



Source : Calculs de l'ONAGRI d'après l'INS.

Pêche et aquaculture en Tunisie à fin Mai 2016 (Résultats de 2016 par rapport à 2015)

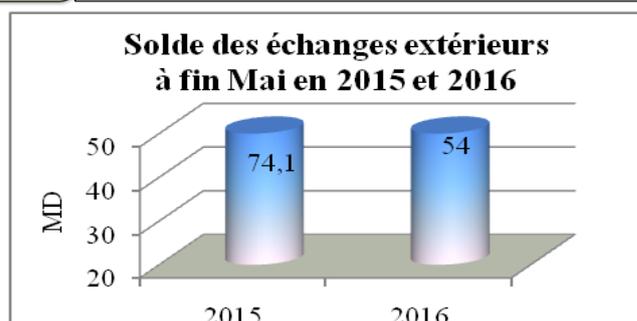


PRODUCTION	<ul style="list-style-type: none"> • Pêche: ↓ -13,5% (38,4 mille tonnes contre 44,4 mille tonnes) • Aquaculture: ↓ -40,8% (2,9 mille tonnes contre 4,9 mille tonnes)
EXPORTATION	<ul style="list-style-type: none"> • Volume: ↓ -8,3% (7,7 mille tonnes contre 8,4 mille tonnes) • Valeur: ↓ -11,2% (105 MD contre 118,2 MD)
IMPORTATION	<ul style="list-style-type: none"> • Volume: ↑ 5,9% (10,8 mille tonnes contre 10,2 mille tonnes) • Valeur: ↑ 15,6% (51MD contre 44,1 MD)

Le solde des échanges extérieurs des produits de la pêche à fin Mai 2016 a été positif avec (+54 MD) contre (+74,1 MD) enregistrés au cours de la même période de l'année précédente, soit une baisse de 27,1%.

NB : Les chiffres de l'année 2016 sont préliminaires.

Source : Calculs de l'ONAGRI selon les chiffres de la Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture.

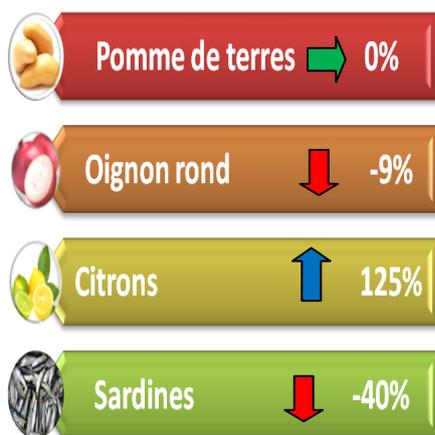


Mercuriale de Bir El kassa (Juin 2016)

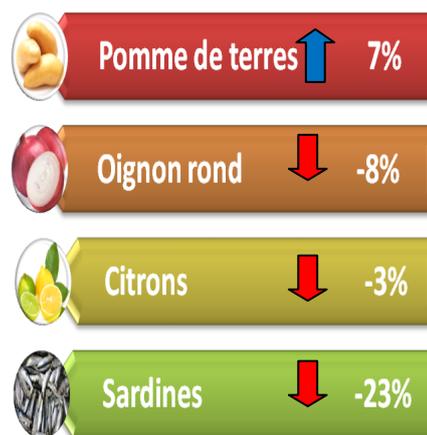
Evolution de l'offre globale Juin 2016/ Juin 2015

- Diminution de l'offre des légumes (-3%)
- Diminution de l'offre des fruits (-11%)
- Augmentation de l'offre des produits de la mer (+7%)

Evolution de l'offre des principaux produits



Evolution des prix des principaux produits



FLASH SUR LA FILIERE AVICOLE

PRIX A LA PRODUCTION (Juin 2016)

Poulets de chair

(Période du 01/06/2016 au 30/06/2016)



Les prix à la production du poulet de chair courant juin 2016 ont été relativement stables avec un maxima de 2954 millimes/kg enregistré au début du mois (le 02/06/2016) et un minima de 2335 millimes/kg à la fin du mois (le 29/06/2016). La légère baisse du 11/06/16 a persisté durant le reste du mois qui a coïncidé avec le mois de ramadan.

Source : Calculs de l'ONAGRI d'après le GIPAC

Œufs de consommation

(Période du 01/06/2016 au 30/06/2016)



Les prix à la production des œufs de consommation ont évolué en trois phases :

Les prix à la production des œufs de consommation ont évolué en trois phases :

Une tendance haussière jusqu'au 10 juin avec un maxima de 122.4 millimes/œuf ;

Une évolution vers la baisse qui s'est étalée du 11 au 21 juin avec un minima de 106.6 millimes/œuf ;

Une seconde tendance haussière durant les neuf derniers jours, clôturant le mois à 113.3 millimes/œuf.

Tunisie: Lancement d'une plateforme pour les femmes rurales

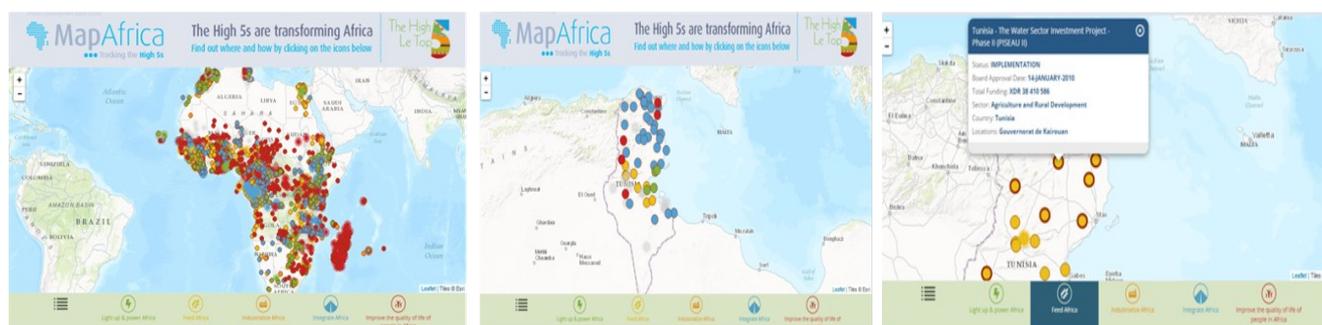
Une plateforme baptisée "Femmes rurales" vient d'être officiellement lancée, à Tunis.

Initiative conjointe du Centre de la Femme Arabe pour la Formation et la Recherche (CAWTAR) et de l'Agence Italienne de Coopération pour le Développement, s'inscrit dans le cadre du projet de renforcement et de l'intégration des femmes dans le développement rural et la sécurité alimentaire durable "Ge.mai.sa".

Projet d'envergure régionale, cette plateforme ciblera la Tunisie, l'Egypte et le Liban, il a pour objectif d'intégrer l'approche du genre social dans les politiques de développement rural. Cette plateforme représente un espace d'échange d'informations et de collecte de données sur la femme et les expériences féminines en Afrique du Nord et au Proche Orient. En Tunisie, ce projet sera concrétisé par le lancement d'une initiative pilote sur "le renforcement du rôle des femmes dans le contexte rural de Médenine, Zarzis, Ajim et El Grine" ; l'objectif étant de parvenir à élaborer une stratégie basée sur l'intégration de l'approche genre. Selon le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance, le taux des femmes rurales en Tunisie s'élève à 32,4%. Néanmoins, leurs conditions de travail demeurent précaires, seulement 19,3% d'entre elles possèdent un revenu fixe. Le projet "Ge.mai.sa" vise à impulser la participation de la femme rurale au développement durable et à la sécurité alimentaire.

Source : TAP.

La BAD lance un nouveau portail pour suivre les progrès de l'Afrique « MapAfrica 2.0 »



La Banque Africaine de Développement (BAD) a récemment lancé un nouveau portail interactif MapAfrica 2.0 développé en partenariat avec Development Gateway qui offre un accès transparent à son travail en Afrique ainsi que sur la contribution de ses projets au développement à l'échelle locale, tout en lui permettant de s'assurer que les ressources qu'elle alloue ont le meilleur impact possible. MapAfrica 2.0 est désormais axé sur les Cinq grandes priorités, dites "Top5", que la BAD s'est assignées pour accélérer le développement et privilégier une culture de résultat : Éclairer l'Afrique ; Nourrir l'Afrique ; Industrialiser l'Afrique ; Intégrer l'Afrique ; et Améliorer la qualité de vie des populations en Afrique.

Ce portail dynamique offre ainsi une vue sur 800 projets de la Banque qui ont un lien direct avec le "Top 5". MapAfrica 2.0, qui applique les normes fixées par l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide, reflète l'engagement de la Banque pour plus d'ouverture et de transparence. En avril 2016, l'organisme *PublishWhat You Fund* a d'ailleurs classé la BAD au nombre des 10 organisations les plus ouvertes et transparentes au monde, pour la troisième année consécutive.

Tous les projets de la BAD sur le continent peuvent ainsi être consultés, en zoomant sur une région, un pays, ou en naviguant sur les icônes correspondant aux priorités de la Banque, dites "Top5". Des fiches sur les résultats fournissent une description détaillée de certains projets achevés : informations sur les bénéficiaires du projet, approche adoptée, principaux résultats, mais aussi enseignements tirés du projet.

Si les bailleurs investissent chaque année des milliards de dollars en aide au développement, assurer un suivi des résultats des projets de développement s'avère un véritable défi, à moins de disposer des informations précises sur chacun d'eux. La Banque entend ainsi exploiter cet outil pour mieux planifier ses projets sur le terrain et comprendre où se situent les disparités de développement. MapAfrica 2.0 est disponible sur mapafrica.afdb.org et accessible à partir d'un ordinateur ou d'un appareil mobile.

Source : www.financialafrik.com

GlobalGAP : les principaux changements



Global GAP est l'ensemble des exigences imposées, au niveau mondial, aux entreprises agricoles et horticoles en matière de sécurité alimentaire, de durabilité et de qualité. Il a été créé en 1997 en tant que EUREP (Euro-Retailer Produce Working Group), à l'initiative du secteur des détaillants britanniques conjointement avec les supermarchés de l'Europe continentale, en réponse aux préoccupations croissantes des consommateurs concernant la sécurité alimentaire, les normes environnementales et du travail. Un protocole GlobalGap (EurepGap) a été rédigé à cet effet. IL constitue un cadre pour de bonnes pratiques agraires (BPA) au niveau des entreprises en définissant les normes minimales auxquelles doit répondre la production afin de pouvoir être acceptée par les chaînes de grandes surfaces. D'après sa propre définition sur son site web, GLOBALG.A.P est « un organisme du secteur privé qui définit des **référentiels** sur base de volontariat pour la certification des produits agricoles et aquacoles de par le monde ».

La nouvelle version (V5) du référentiel GlobalG.A.P, qui sera obligatoire à partir du 1^{er} juillet 2016, a connu d'importants changements.

Le nombre total des exigences par rapport à la version 4 a été réduit, en passant de 234 à 218 exigences réparties comme suit :

- 87 exigences majeures, soit 8 exigences de moins par rapport à la V4 ;
- 113 exigences mineures (-4 exigences) ;
- 18 recommandations (-4 exigences).

Exigences majeures :

- Enregistrement de l'heure de fin de l'application des traitements phytosanitaires,
- Prendre en considération les catégories vulnérables femmes enceintes, personnes âgées ..., dans la procédure de réentrée en parcelles,
- Les équipements de protection individuelle doivent être rangés dans un endroit ventilé,
- Indication du GGN en plus du statut GG + nom du produit (produit certifié GG),
- Spécification de l'intervalle d'application du fumier (60 jours avant plantation),
- Bilan matière : Enregistrement des ventes pour toutes les destinations,
- Lutte intégrée : deux actions de prévention et de surveillance au lieu d'une seule,
- Respect des restrictions de l'autorisation du puits,
- Evaluation de risque d'impact environnemental de l'eau d'irrigation.

Exigences mineures :

- Enregistrement des conditions météorologiques lors de l'application des traitements phytosanitaires,
- La mise en place des mesures nécessaires contre la dérive vers les parcelles voisines,
- Entreposage du matériel de traitement sans risque de contamination pour le produit,
- Le transport sûr des pesticides à l'intérieur de la ferme sans risques pour les ouvriers,
- Le transport des ouvriers doit être sûr et conforme à la réglementation,
- Le suivi de stock des pesticides et engrais doit être actualisé mensuellement,
- Nécessité de signaler la contamination du produit par des fluides corporels dans la procédure d'hygiène,
- Stockage des carburants : Capacité de rétention 110%, panneaux d'interdiction de fumer et Protection anti-incendie approprié,
- Préservation de la propriété intellectuelle en cas des variétés protégées pour les fruits et légumes,
- Formation gestion du réseau d'irrigation.

Recommandations :

- La mise en place des mesures nécessaires contre la dérive qui peut provenir des parcelles voisines,
- Les installations de stockage de l'eau doivent être : bien entretenues, clôturées et sécurisées et autorisées par la loi.

Sources : hortitecnews.com. www.globalgap.org <http://www.reo.be/fr/eurepgap/wat.asp>

Les États-Unis prévoient une réduction des stocks mondiaux de soja et de maïs en 2016/2017

Le stock mondial de soja pour la prochaine campagne est revu à la baisse de 2 millions de tonnes (Mt), à 66 Mt, en raison de stocks plus bas que prévu aux États-Unis et d'une production moindre au Brésil, les deux principaux producteurs de l'oléagineux, indique l'USDA dans son rapport mensuel sur l'offre et la demande de produits agricoles dans le monde. « Ce repli des stocks est encore plus important que ce que le marché imaginait », ce qui devrait continuer de pousser les prix à la hausse, pénalisant les éleveurs européens qui importent beaucoup de soja.

L'USDA anticipe d'ailleurs une hausse des exportations américaines, car « la demande mondiale reste très soutenue, surtout de la part des Chinois » pour leurs élevages porcins. Pour le maïs, les stocks sont également revus à la baisse de 3 Mt aux États-Unis, de très loin les premiers producteurs et exportateurs à l'échelle mondiale, qui devraient également accroître leurs exportations.

Pour le blé, l'USDA revoit à la hausse sa prévision de production mondiale à 730 Mt contre 727 Mt estimée le mois dernier. L'organisme s'attend à de meilleures récoltes que prévu aux États-Unis, en Russie et dans l'Union européenne. En France, premier producteur et exportateur européen, les fortes pluies du mois de mai devraient rester sans effet sur la récolte, car la baisse de rendements dans les régions inondées devrait être compensée par une hausse de production dans d'autres zones où les pluies auront eu un effet bénéfique sur le blé, estiment les auteurs du rapport.

Source : AFP.

Un piège sonore pour lutter contre le psylle des agrumes



Les producteurs d'agrumes à travers le monde continuent à faire face à différentes problématiques phytosanitaires, notamment le psylle qui transmet la maladie de Greening des agrumes, connue également sous le nom de HuanLongBing (HLB). Avec l'aide de scientifiques du service de la recherche agronomique, un nouveau piège expérimental pourrait offrir une nouvelle façon, respectueuse de l'environnement pour contrôler le psylle.

Des scientifiques du département de l'agriculture USDA ont mis au point un piège sonore. Un entomologiste à l'USDA en Floride a conçu un piège sonore basé sur son expérience étudiant comment les insectes nuisibles utilisent leurs sens de l'odorat, de la vue ou de l'ouïe pour localiser la nourriture et leurs homologues de sexes différents. En collaboration avec des étudiants des cycles supérieurs de l'Université de Floride, le chercheur a décodé les modèles de signalisation du psylle et a pu les recréer électroniquement, y compris un signal sonore et un microphone.

Actuellement, plusieurs pièges sont utilisés pour contrôler les insectes nuisibles des cultures en utilisant des attractifs chimiques ou des phéromones. De faibles doses de ces dernières peuvent attirer les insectes nuisibles dans les pièges; cependant des doses élevées peuvent saturer l'air et les parasites ne parviennent plus à détecter l'origine des phéromones. Le piège sonore est différent : Il imite le son des vibrations des ailes des mâles et des femelles des psylles qu'ils utilisent au lieu des phéromones pour localiser les uns et les autres.

Dans les arbres d'agrumes, un psylle mâle lance des vibrations sonores avec ses ailes et la femelle répond avec des vibrations également. Dans l'expérimentation menée, le piège "écoute" également cette vibration, et il répond dans un dixième de seconde avant la femelle avec un faux signal, les mâles sont donc piégés dans l'appât collant.

L'équipe du chercheur affinerait le piège pour des essais en plein champ cet été.

Source : hortitecnews.com

L'économie bleue, levier de croissance durable pour l'Afrique

L'économie bleue est au cœur de la mondialisation. En effet, 90 % des échanges commerciaux entre les États s'effectuent par voie maritime et 95 % des communications mondiales s'opèrent par des réseaux sous-marins. L'économie bleue regroupe toutes les activités économiques menées dans les fleuves, les lacs, les berges, les rivages, les cours d'eau, les nappes souterraines, les eaux douces, les fonds marins, les mers, les océans etc. L'économie bleue se concrétise principalement avec l'aquaculture, la mariculture, les activités portuaires, l'écotourisme côtier, les bioproduits marins ou encore la biotechnologie. Domaine largement méconnu, ignoré ou sous-exploité, l'économie bleue peut être un robuste levier de développement pour le continent africain. En effet, sur les 54 États africains, 38 sont des pays côtiers et plus de 90% des exportations et importations africaines passent par la mer. Les eaux territoriales sous juridiction des États africains se déploient sur 13 millions de km² avec un plateau continental d'environ 6,5 millions de km² comprenant des zones économiques exclusives (ZEE). Par ailleurs, le secteur d'activité de la pêche emploie près de 12,3 millions d'Africains. Le potentiel de l'économie bleue peut résorber la question nutritionnelle et la sécurité alimentaire de près de 200 millions d'Africains par «l'apport vital» des poissons de mer et d'eau douce considérablement sous-exploités.

Avec une approche endogène et collaborative, l'on peut établir les fondements d'une «politique de développement bleu» qui associerait le changement climatique et un développement durable. Le continent bénéficie ainsi de gigantesques ressources maritimes et océaniques. Toutefois, certains acteurs extérieurs menacent cette politique de développement. Si des phénomènes naturels (comme l'augmentation du niveau des mers ou les ouragans) et humains (de la piraterie aux trafics d'armes et d'êtres humains) entravent les activités économiques bleues, l'une des menaces les plus importantes provient de la pêche illégale. La Commission Economique pour l'Afrique (CEA) établit que, chaque année, l'Afrique perd 42 milliards de dollars en combinant notamment les revenus tirés de la pêche illégale et de l'exploitation clandestine de la forêt. Le «pillage industriel de l'économie bleue» africaine par des navires européens, asiatiques et russes est une réalité. En Afrique de l'Ouest, la perte économique est estimée entre 800 millions et 1,6 milliard de dollars par an. La pêche illicite, non déclarée et non réglementée, est à l'origine de la paupérisation de la population et des mouvements de déplacements vers d'autres pays. L'Union européenne, ayant pris conscience de l'impact du pillage européen organisé des ressources halieutiques africaines et de ses conséquences politiques futures, s'efforce depuis quelques années de passer des accords de partenariat de pêche.

Source: www.slateafrique.com

Une nouvelle variété de fraise résistante au Fusarium développée par des australiens



Les scientifiques avec le ministère de l'Agriculture et de la Pêche du Queensland en Australie espèrent mettre en vente une variété de fraises résistante au Fusarium dans les 12 prochains mois, après cinq longues années de recherche. Le champignon Fusarium a démontré une menace importante pour le secteur de la fraise en Australie, qui coûte plus de 400 millions de dollars par an. Il provoque le flétrissement et la mort de la plante, peut se propager avec des spores aéroportées, et survit dans le sol pendant des décennies. Un chercheur du ministère a passé les cinq dernières années à cultiver des variétés de fraises résistantes au Fusarium au centre de recherche Maroochy à Nambour. Depuis l'élimination du bromure de méthyle en 2005, il y eu une augmentation des maladies de la fraise dans le monde entier. Les chercheurs ont essayé de reproduire la résistance dans des nouvelles variétés afin de limiter les dommages. Dans la serre de recherche de la station, les plants de fraises sont inoculés et leurs racines trempées dans un mélange de Fusarium.

S'ils sont sensibles, les plantes flétrissent et deux semaines plus tard elles meurent, celles qui survivent et sont dans un bon état sont résistantes.

En fonction des résultats de ces expérimentations ainsi que d'autres paramètres tels que la durée de vie (shelf life) et la qualité gustative, la validation du passage à la phase commerciale est faite.

Source : hortitecnews.com.

Il est nécessaire d'investir dans l'innovation agricole pour lutter contre la faim et la pauvreté

Lors de la réunion des ministres de l'agriculture du G20 en Chine, le Directeur Général de la FAO a déclaré qu'il est nécessaire de concentrer les efforts sur l'innovation et sur l'investissement dans la recherche, dans la technologie et dans le renforcement des capacités pour promouvoir une agriculture durable. Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) aident à surveiller la croissance des cultures, contribuent à l'utilisation de nouvelles techniques et à la gestion des champs et des récoltes. Le Directeur Général de la FAO, ajoutant que ces technologies servent également d'outils indispensables en matière d'amélioration des moyens d'existence et du bien-être des populations, tout en faisant progresser la justice sociale et en garantissant un accès égal aux opportunités, notamment en milieu rural.

Les outils de télécommunication ont le potentiel pour fournir un accès internet à des millions de personnes et de connecter les agriculteurs par le biais de l'agriculture numérique. Cela comprend notamment l'utilisation des téléphones mobiles pour signaler l'apparition de maladies animales,

une démarche soutenue par la FAO ces dernières années.

Enumérant les différentes manières dont la FAO utilise les TIC, le Directeur Général de la FAO a mis l'accent sur un nouveau partenariat avec Google qui fait partie d'une stratégie numérique de plus grande ampleur, développée par la FAO, visant à intégrer une grande variété de technologies, allant des données satellitaires aux téléphones mobiles et aux plateformes sociales. Le travail de l'Organisation consiste également à soutenir les populations les plus vulnérables en leur fournissant un accès à l'information et à l'apprentissage.

Dans un communiqué publié à la fin de la réunion, les ministres ont souligné l'importance des TIC dans l'agriculture, les qualifiant d'outils essentiels pour le développement humain, social et économique et insistant sur leur fort potentiel pour communiquer avec les agriculteurs - notamment les petits exploitants agricoles et les agriculteurs familiaux - avec des informations accessibles sur les marchés, délivrées de manière ponctuelle, ainsi que des pratiques agricoles durables et efficaces et de nouvelles technologies.

Source: www.fao.org



Observatoire National de l'Agriculture

30 Rue Alain Savary, 1002 Tunis
Site Web: <http://www.onagri.tn>
Téléphone (+216) 71-801-055/478
Télécopie : (+216) 71-785-127
E-mail : onagri@iresa.agrinet.tn